

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, se félicite du succès du lancement dimanche 26 avril 2015 du satellite franco-italien de télécommunications militaires SICRAL 2 (Sistema Italiano per Comunicazioni Riservate ed Allarmi). SICRAL 2 a été mis en orbite depuis Kourou par une fusée Ariane 5 à 22h00, heure de Paris. Jean-Yves Le Drian a déclaré : « Cette réussite consolide la coopération franco-italienne dans le domaine spatial et contribue à renforcer les capacités opérationnelles européennes. Elle est le fruit de l'excellent niveau technologique de l'industrie spatiale européenne. »

SICRAL 2 est cofinancé par la France et l'Italie. Le montant de la part française de cet investissement est de 120 M€. Dans le cadre de cette coopération, la Direction générale de l'armement (DGA) est l'interlocuteur français du ministère de la Défense italien qui assure la maîtrise d'ouvrage du programme. Thales Alenia Space a développé SICRAL 2 en cotraitance avec Telespazio. L'assemblage du satellite a été effectué par Thales Alenia Space sur son site de Cannes (Alpes-Maritimes). Ce projet a mobilisé 170 emplois à forte valeur ajoutée à Cannes et à Toulouse.

SICRAL 2 vient compléter les capacités nationales actuelles, constituées des deux satellites militaires SYRACUSE IIIA et IIIB, lancés en 2005 et 2006, ainsi que le satellite franco-italien de communications civilo-militaire Athena-Fidus lancé en 2014. Cette constellation permet de répondre, en toute autonomie, aux différents besoins des forces armées pour des télécommunications à longues distances, sécurisées et résistantes à la menace de guerre électronique. La relève de ces capacités en France sera assurée au début de la prochaine décennie par le programme COMSAT NG qui sera lancé pendant l'actuelle loi de programmation militaire 2014-2019.

SICRAL 2, plateforme dont la durée de vie est prévue pour 15 ans, embarque trois charges de télécommunications séparées : deux pour l'Italie et une pour la France. La charge française utilise la bande de fréquences SHF, permettant l'emploi des stations au sol fixes et des terminaux déployables du système SYRACUSE.